



Saint-Georges, le 09 novembre 2023

Chers parents,

Afin de privilégier une bonne organisation et augmenter la sécurité de nos élèves, nous modifions légèrement la façon de fonctionner lors des sorties de fin de journée.

Dorénavant, nous ferons descendre dans la cour du bas, tous les élèves occupant les modules pré-fabriqués dès qu'ils seront prêts à 15h et 12h10 pour le mercredi.

Comme d'habitude, les enfants qui fréquentent l'accueil extra-scolaire resteront dans la cour, sous surveillance des enseignants, jusqu'à 15h30 ou 12h30 pour le mercredi.

Les autres élèves sortiront de l'école en deux rangs :

- Le premier à 15h05 pour les élèves de P4 – P5 – P6, 12h15, le mercredi
- Le second à 15h15 pour les élèves de P1 – P2 – P3, 12h25, le mercredi

Si vous aviez besoin de reprendre votre enfant avant 15h15, de manière régulière (pour les élèves de P1 à P3). Merci de compléter le talon ci-dessous en y cochant les jours adéquats. Pour les départs anticipés « occasionnels » merci de le mentionner au journal de classe. Ces élèves sortiront avec le 1^{er} rang.

Pour rappel, seuls les parents de maternel sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

En vous remerciant de la confiance que vous témoignez envers l'établissement et toute l'équipe, nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

La Direction et l'équipe éducative.

Sortie anticipée régulière

Nom : Prénom : Classe :

quittera l'école à 15h05 (ou à 12h15 le mercredi)

Jours	Raison : logopède...
<input type="checkbox"/> Lundi	
<input type="checkbox"/> Mardi	
<input type="checkbox"/> Mercredi	
<input type="checkbox"/> Jeudi	
<input type="checkbox"/> Vendredi	